



AVIS PUBLIC

Troisième exercice financier du rôle d'évaluation foncière

Le rôle d'évaluation foncière triennal de la Municipalité de Girardville, qui sert de base au calcul des taxes foncières, **entrera dans sa troisième (3^e) année d'application le 1^{er} janvier prochain.**

Conformément à la **Loi sur la fiscalité municipale**, toute personne qui croit qu'une modification aurait dû être apportée à son évaluation peut présenter une **demande de révision**.

Pour être acceptée, la demande doit :

1. être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi ou au cours de l'exercice suivant;
2. être déposée ou transmise par courrier recommandé à l'un des endroits suivants :

*MRC de Maria-Chapdelaine
173, boulevard Saint-Michel
Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 4N9*

ou

*Municipalité de Girardville
180, rue Principale
Girardville (Québec) GOW 1R0*

3. être rédigée sur le formulaire prescrit à cet effet, disponible aux adresses mentionnées ci-dessus;
4. être accompagnée des frais exigés selon le règlement no 97-132 de la MRC de Maria-Chapdelaine, selon la catégorie de propriété concernée.

Fait à Girardville, ce 10 novembre 2025.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Girardville





CERTIFICAT DE PUBLICATION

Province de Québec
Municipalité de Girardville

Je, soussignée **Marie-Claude Parent**, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Girardville, **certifie sous mon serment d'office** avoir procédé à la publication de l'avis annexé aux présentes, conformément au **règlement no 506-2021**.

Cette publication a été effectuée :

- par l'affichage d'une copie au bureau municipal, accessible au public entre **9 h et 16 h**, le **10 novembre 2025**;
- et par la mise en ligne de cet avis sur le **site Internet officiel de la Municipalité de Girardville**.

En foi de quoi, j'ai signé le présent certificat à **Girardville**, ce **10^e jour de novembre deux mille vingt-quatre (2025)**.

Marie-Claude Parent
Directrice générale et greffière-trésorière
Municipalité de Girardville

